

Avis de constitution

SOCIETE « ADONAÏ PRIMUS IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN ABOBO QUARTIER ABOBO BELLE
VILLE JUSTE EN FACE DE LA PHARMACIE ZANON PIERRE
LOT 493 ILOT 38 ; 22 BP 1513 ABIDJAN 22, Lot 493, Ilot
38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025 et enregistrés au CEPICI le 23/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADONAÏ PRIMUS IMMOBILIER »

Objet :

- ACHAT ET VENTE,
- CONSIEL IMMOBILIER ET INTERMEDIATION,
- PROMOTION IMMOBILIERE,
- GESTION LOCATIVE ET SYNDIC DE COPROPRIETE,
- ADMINISTRATION DE BIENS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO QUARTIER ABOBO BELLE VILLE JUSTE EN FACE DE LA PHARMACIE ZANON PIERRE LOT 493 ILOT 38 ; 22 BP 1513 ABIDJAN 22, Lot 493, Ilot 38

Dirigeant(s) M ATCHIE FRANCK EDGARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05077 du 02/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27528/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

